



Monsieur Makarewicz, résidant à Pietrosella, a entrepris fin 2013, plusieurs travaux pour améliorer le confort, l'isolation et l'équipement de son habitation. Dans le cadre des aides financières de promotion de l'efficacité énergétique, EDF et la CTC ont participé au financement de certains travaux au travers des aides Agir Plus.

Les premiers travaux engagés visent à une **meilleure isolation du logement**.

C'est en effet un aspect important de la maîtrise de l'énergie que d'optimiser l'isolation, en évitant les déperditions thermiques.

Les travaux ont permis de traiter d'une part l'isolation des combles et du plancher, d'autre part, l'isolation des ouvrants.

5 menuiseries performantes ont été posées, 112 m² de combles ont été couverts de laine projetée et 104 m² de plancher ont été isolés par polyuréthane.

Pour ces opérations, les aides d'EDF et de la CTC ont été de 2390 €.

Le deuxième type de travaux concerne **les moyens de chauffe**.

Le client a opté, pour la production d'eau-chaude sanitaire, pour un chauffe-eau solaire individuel. Avec une surface de 3,5 m² de panneaux, il peut ainsi couvrir environ 75 % de sa consommation, utilisant ainsi une ressource naturelle et renouvelable.

Pour le chauffage de son habitation, les convecteurs électriques ont été remplacés par une Pompe A Chaleur air-air (tri-split) qui offre le dernier cri de la technologie disponible. Elle permet d'optimiser la quantité d'énergie consommée en y additionnant l'énergie thermique de l'air. Ici, le coefficient de performance est de 4.74 : cela signifie que pour 1 kWh consommé, ce sont 4.74 kWh d'énergie thermique qui sont produits !

Pour ce deuxième bouquet de travaux, les aides EDF-CTC se sont élevées à 1650 €.

Dans l'optimisation énergétique du logement, le client a donc pu mobiliser **4040 € d'aides financières** grâce aux dispositifs d'EDF et de la CTC. Cela représente **18 % de son investissement**.

D'autres dispositifs peuvent également être sollicités, comme les prêts à taux zéro ou les crédits d'impôt.

Pour réaliser ces travaux, M. Makarewicz a sollicité l'entreprise ASETBA. Cette entreprise fait partie des installateurs partenaires d'Agir Plus. Il est référencé Qualisol, Qualipac, Qualibois et est aussi un partenaire isolation. Ces appellations sont des labels garantissant les compétences techniques des installateurs. Dans ce domaine, en effet, les réglementations et les techniques évoluent rapidement.

Au bilan, la **consommation électrique annuelle** du logement est passée de 61 kWh/m² à 29 kWh/m², soit une **réduction par deux**.